

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE L'ÉRABLE  
MUNICIPALITÉ D'INVERNESS

À une séance ordinaire du conseil municipal de la susdite municipalité, tenue le 3 août 2015 à 19 h 30 heures à la salle du conseil, sont présents aux délibérations :

- |                        |                       |
|------------------------|-----------------------|
| 1- M. Frédérick Bédard | 4- M. Nicolas Mercier |
| 2- M. François Parent  | 5- M. Yvan Tanguay    |
| 3-                     | 6-                    |

Forment quorum sous la présidence du maire, Monsieur Michel Berthiaume.

La directrice générale adj. / secrétaire trésorière adj., Mme Hélène Laplante, assiste à la session.

Le quorum est vérifié par le maire.

La réunion débute à 19 H 30.

### **1-LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Le maire fait la lecture de l'ordre du jour remis aux membres du conseil.

- 1- Lecture et adoption de l'ordre du jour ;
- 2- Intersion des points à l'ordre du jour ;
- 3- Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juillet 2015;
- 4- Approbation de la liste des dépenses payées au cours du mois de juillet 2015 ;
- 5- Approbation de la liste des dépenses autorisées du mois de juillet 2015 ;
- 6- Courrier ;
- 7- Rapport de voirie;
- 8- Période de questions ;
- 9- Certificat des résultats de la tenue du registre concernant le règlement #148-2015 sur les usages conditionnels;
- 10- Loisirs collectifs Inverness-Laurierville
- 11- Programme Réhabilitation du réseau routier local –Volet—Redressement des infrastructures routières locales;
- 12- Demande de la Fête Africaine d'Inverness;
- 13- Demande de soutien d'ORAPE;
- 14- Formation PG;
- 15- Varia;
  - A. Travaux du rang 8 et 11
- 16- Période de questions;
- 17- Levée de la séance

R-173-08-2015 Proposé par le conseiller François Parent

Que l'ordre du jour soit adopté.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS**

### **2-INTERVERSION DES POINTS À L'ORDRE DU JOUR**

R-174-08-2015 Proposé par le conseiller Nicolas Mercier

Que monsieur le maire soit autorisé à intervertir les points à l'ordre du jour, si nécessaire.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS**

### **3-ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 JUILLET 2015**

R-175-08-2015 Proposé par le conseiller Yvan Tanguay

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juillet 2015 soit adopté tel que présenté.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS**

**4- APPROBATION DE LA LISTE DES DÉPENSES PAYÉES AU COURS DU MOIS DE JUILLET 2015**

En vertu de l'article 5.1 du règlement 136-2013, la directrice générale adj. / secrétaire-trésorière adj. dépose le rapport des dépenses payées au cours du mois de juillet 2015.

**5-APPROBATION DE LA LISTE DES DÉPENSES AUTORISÉES DU MOIS DE JUILLET 2015**

La directrice générale adj. / secrétaire-trésorière adj. dit à voix haute le total des comptes à payer.

Le total des comptes à payer pour le mois de juillet est de : **93923.94 \$**

R-176-08-2015 Proposé par le conseiller Nicolas Mercier

Que les comptes du mois de juillet soient payés.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS**

**15- VARIA**

**A) Travaux du rang 8 et 11**

La directrice générale adjointe dépose la pétition « NON À LA RÉTROGRADATION » remise par les citoyens.

Les citoyens présents revendiquent la décision d'avoir enlevé l'asphalte dans les rangs 8 et 11. Chacun amène ses arguments pour contester. Le maire et l'inspecteur municipal répondent aux questions. Immédiatement après cette consultation et devant l'assistance, le conseil a pris la décision d'accepter la proposition des citoyens soit de laisser la surface du rang 8 telle qu'elle est à ce moment et de ne pas réaliser l'étape d'ajouter une couche de gravier et d'abat-poussière.

**6- COURRIER**

*Festival du Bœuf d'Inverness inc*

Vous invite à prendre part à leur défilé qui se tiendra le samedi 5 septembre 2015. Une réponse avant le 15 août 2015 serait appréciée.

*Gouvernement du Québec*

Vous annonce que vous bénéficierez d'un soutien pour la formation de vos pompiers volontaires ou à temps partiel. Il est à noter que les montants seront versés à la MRC qui répartira les sommes allouées aux entités qui assument les frais de formation admissibles comme un service de sécurité incendie ou une régie.

**7- RAPPORT DE VOIRIE**

L'inspecteur fait son rapport.

**8- PÉRIODE DE QUESTIONS**

**9- CERTIFICAT DES RÉSULTATS DE LA TENUE DU REGISTRE CONCERNANT LE RÉGLEMENT #148-2015 SUR LES USAGES CONDITIONNELS**

Point reporté à une séance ultérieure

**10- LOISIRS COLLECTIFS INVERNESS-LAURIERVILLE**

**Considérant que** les membres du conseil ont reçu le protocole d'entente entre Laurierville et Inverness;

**Considérant que** l'état de précarité de la ressource bénévole observé et ressenti dans les différents milieux municipaux;

**Considérant** la volonté des municipalités et de leurs élus municipaux à vouloir revitaliser et soutenir l'activité récréative;

**Considérant** la nécessité de créer des masses critiques de participants-contribuables qui permettront d'améliorer, consolider et diversifier l'offre de loisir publique dans un esprit de complémentarité local et inter-municipal;

**Considérant** la présence de fonds à Arthabaska-Érable en forme destinés à encourager ce genre d'initiative concertée par les communautés;

R-177-08-2015 Proposé par le conseiller Nicolas Mercier

**Que** chaque municipalité, par voie de résolution, délègue au moins **deux** représentants, au comité de Loisirs collectifs sur lequel au moins un membre du conseil municipal devra être nommé et siégé;

**Que** chaque municipalité intéressée s'engage à payer sa quote-part à son budget municipal 2015 afin de permettre la réalisation d'un projet de Loisirs collectifs au cours de l'année 2015;

**Que** les membres dudit comité s'engagent à faire rapport de l'avancement des travaux du dossier des « Loisirs collectifs » à leur conseil municipal;

**Que** les membres du conseil acceptent le protocole d'entente;

**Que** Monsieur Michel Berthiaume, maire, et Madame Sonia Tardif, directrice générale et secrétaire-trésorière soient autorisés à signer ledit protocole.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS**

**11- PROGRAMME RÉHABILITATION DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL—VOLET—REDRESSEMENT DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES LOCALES**

**Attendu que** la municipalité d'Inverness a pris connaissance des modalités d'application du Volet—Redressement des infrastructures routières locales (RIRL);

**Attendu que** la municipalité d'Inverness désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports du Québec pour l'élaboration des plans et devis de travaux d'amélioration du réseau routier local;

Pour ces motifs,

R-178-08-2015 Proposé par le conseiller Frédérick Bédard

Que le conseil autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à faire élaborer les plans et devis selon les modalités établies dans le cadre du volet RIRL.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS**

**12- DEMANDE DE LA FÊTE AFRICAINE D'INVERNESS**

Suite à l'appui de la municipalité d'Inverness pour l'organisation de l'événement Fête Africaine à Inverness 2015,

R-179-08-2015 Proposé par le conseiller François Parent

Que la municipalité autorise la location d'une toilette chimique pour la période du 21 au 23 août 2015 au tarif de 185.00\$ plus taxes.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS**

**13- DEMANDE DE SOUTIEN D'ORAPE**

O.R.A.P.É. organisme à but non lucrative offrira encore pour l'année 2015-2016 le service des collations pour les enfants de la MRC de l'Érable. Ce service est gratuit et offert aux familles à faible revenu. Le coût pour offrir ce service est de 85.00 \$ par enfant. On demande donc à la municipalité une aide financière. De plus, si la municipalité avait des familles à référer, O.R.A.P.É. se fera un plaisir de répondre à leurs besoins.

R-180-08-2015 Proposé par le conseiller Frédéric Bédard

La municipalité d'Inverness accepte de verser, pour l'année 2015-2016, la somme de 600.00 \$ à l'Organisme de Récupération Anti-Pauvreté de l'Érable pour le service de collations.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS**

**14- FORMATION PG**

La directrice générale adjointe, Madame Hélène Laplante, désire suivre une activité de formation offerte par PG Solutions intitulée « Séminaires de formation—AccèsCité Finances » le 6 octobre 2015. Le coût de cette formation est de 395.00 \$ plus taxes.

R-181-08-2015 Proposé par le conseiller François Parent

Que la municipalité d'Inverness défraie les coûts de la formation de PG Solutions au montant de 395.00\$ plus taxes.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS**

**16- PÉRIODE DE QUESTIONS**

**17 - LEVÉE DE LA SÉANCE**

R-182-08-2015 Proposé par le conseiller Yvan Tanguay

Que la séance soit levée à 22H14

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS**

\_\_\_\_\_  
Maire

\_\_\_\_\_  
Directrice générale adj/  
Secrétaire-trésorière adj